6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : À LILLE N° 1.02 — À ROUBAIX N° 3.28 — À LENS N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres Départements. . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste

Le Numéro 5 Centimes

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Lundi 28 JUIN 1909

M. Dujardin-Beaumetz à Valenciennes. — Une Verrerie en Feu à Fresnes

LETTRE A MON JEUNE AMI JACK, QUI VIENT D'ETRE « RECALE » A SON BREVET ELEMENTAIRE.

Mon petit Jack,

Quel plaisir tu m'as fait en m'annonçant que tu étais « recalé » à ton brevet élémentaire, et sur toute la ligne encore. Sèche tes larmes, mon vieux ! Je ne t'aurais jamais pardonné si tu avais été reçu à ce brevet dont tu m'envoies les sujets de composition.

Tu as « séché » en tout ! Bravo. Laisse-moi t'expliquer ma joie au risque de tenir encore quelques minutes ton esprit magnifiquement fugitif sous l'horreur du cauchemar obstiné que fut cet examen..

On t'a donné comme dictée une page extraite de Colette Bauroche, de M. Maurice Barrès. Je comprends la maligne volupté des pédagogues qui la désignèrent comme motif de torture grammaticale aux esprits simplistes et lucides d'une jeunesse en mal de brevet. M. Barrès vient de médire de l'instruction laïque à la Tribune de la Chambre. Il a reproché au ministre d'avoir donné le nom du peintre *Fragonard* — ce vif artiste si spirituellement français, — à un collège de Grasse. C'est une revanche fort galante pour l'Université que de supplicier quelques centaines de futurs citoyens au moyen d'une de ces spleenétiques compositions dont le nationaliste fervent de l'*Action Française* a le délicat secret. Faire émailler de fautes d'orthographe l'œuvre d'un adversaire, la donner comme cible aux plumes traitresses d'une horde scolaire, la désigner comme pénible à saisir et compliquée à traduire, c'est une satisfaction, certes. De l'autre monde, Fragonard arrêtant la course subtile de ses pinceaux, teintés encore de blond soleilleux et d'azur matutinal, doit sourire finement de ce plaisant pilori où le maître d'école mit son mélancolique et broyeur-de-noir détracteur.

Mais toi, Jack, qui est à l'âge heureux où l'on ignore encore les ténébreuses machinations de la politique, tu n'avais point de raisons pour t'intéresser à la prose fort savante de M. Barrès. Le brevet élémentaire devrait te mettre à même d'écrire correctement une lettre d'affaire, un rapport précis, un mémoire bien ordonné. On t'a parlé « d'austère plaine », de « queue d'orage », de « formes fugaces », de « nimbe de gloire », et tu as senti que ce n'était pas ton ministère que de pénétrer cette littérature psycho-géologique. Je ne saurais pas t'en blâmer.

On t'a posé des questions sur cette dictée : « Expliquer la phrase : La Moselle change de tons comme un serpent ». Tu as répondu que tu n'étais pas bien sûr que la peau des serpents changeât de tons C'est de la probité. On aurait dû t'en tenir compte. Mais l'Université ne comprend pas ce genre de sentiments. L'autre semaine, on posait à de jeunes élèves des arrondissements les plus terriens du Nord cette question pour le certificat d'études : « Quelle différence y a-t-il entre les phares du temps d'Alfred de Musset et ceux de notre époque ! » On s'étonna de leur ignorance. J'imagine que si on leur avait demandé comment on tisse la toile dans leur pays, ou comment on distingue le seigle du blé, on aurait obtenu de ces enfants des réponses savoureuses de naïve justesse. Mais on ne donne des diplômes qu'à ceux ne parlant bien que de ce qu'ils ne connaissent pas...

On t'a encore demandé, à propos de ce fâcheux texte de M. Barrès « quelle impression vous laisse cette description ? » Les mots peu coutumiers, la nature des *images pas en rapport* avec la sensibilité primesautière et gaie, l'absence de notations de sensations analogues à celles *que tu éprouves* devant la nature, ont fait que tu n'as ressenti aucune impression — sauf celle d'ennui, — à la lecture de cette description isolée d'un ensemble où elle tient sa place mais qui est, à vrai dire, fort misérable comme une petite découpure que l'on ferait dans un grand tableau.

C'est une manie chère aux pédagogues que de vouloir toujours qu'on ait une « impression » toute chaude à leur servir sur des lectures dites de morceaux choisis. Je me souviens d'un temps où j'éprouvais durant cette sorte d'exercice, dans un collège maritime, le plus grand plaisir à contempler par la fenêtre le mouvement voisin et panoramique d'un port actif, tintamarrant, attirant de toute la joie de ses mâtures vibrantes, de ses cheminées vermillon de steamers, de son trafic où se combinaient mille produits qui faisaient rêver à des coins étranges de l'univers. Au milieu de mon cher vagabondage imaginatif, cinglant sur l'eau rousse ou perse, la voix du professeur me demandait « quelle impression me produisait la lecture que l'on faisait, d'une fable de La Fontaine ou d'un sermon de Bossuet ?...»

J'avais l'esprit encombré, comme un quai du port, de choses sauvages, lointaines, parfumées, colorées, admirables à sentir, merveilleuses à deviner... mais je restais sans mot dire sur la description de La Fontaine ou de Bossuet. Pas d'impression ! mauvais élève !

Je suis bien sûr, mon petit Jack, que si l'on t'avait demandé de traduire les sentiments sur un paysage familier ou un livre que tu aimes, tu aurais exprimé des idées personnelles, originales, révélé un peu de la conscience prochaine. C'eut été plus intéressant que les élucubrations du bon élève sur les sentiments de commande que la lecture d'une œuvre d'académicien ne peut *manquer d'inspirer à un loyal sujet de* l'Université.

Comme composition française, on t'a donné ce sujet :

« Pour se justifier d'une faute, on dit souvent : « Une fois n'est pas coutume. » *Que pensez-vous de cette réponse ?* En rapprochant cette parole de ce proverbe : « Il n'y a que le premier pas qui *coûte », faites ressortir toute l'importance* qu'il y a à surveiller tous ses actes.

Si ce proverbe nous met en garde contre *nous-mêmes, n'y trouvons-nous pas,* d'autre part, un stimulant dès qu'il s'agit de contracter une bonne habitude ? »

Mon pauvre ami ! on te lançait là fort traitreusement dans une question de morale transcendante où ton jeune esprit *jugea sainement de ne pas se compromettre* par ambitieuse sottise. La même maxime servant de loi en même *temps au Bien et au Mal, suppose,* pour être judicieusement appliquée, un critérium certain du Bien et du Mal. Quel est ce critérium ? Est-ce la Divinité ? la Preuve ? Est-ce la Conscience humaine ? Qu'est-ce que cette conscience ? Quelles sont les bases de sa connaissance ? Est-ce le monde extérieur ? Existe-t-il ? Notre vie n'est-elle pas un songe formidablement trompeur et monstrueux ?... Ah ! je dois arrêter car les questions se pressent, croissent en énigme, agrandissent le trou du Doute, de l'Insoluble... Et l'on voulait que tu répondes à Cela !

Quittant cette galère où tu n'avais que faire, on embarquait ton esprit pratique et épris de réalités dans de fantastiques problèmes d'arithmétique. On doit embaucher des romanciers-feuilletonnistes (à spécialité de mystères insondables) pour rédiger ces rébus entortillés les uns dans les autres qu'on appelle des « problèmes ». La vie n'offre jamais pareilles complications. C'est cependant pour y faire bonne figure qu'un élève devrait être initié aux connaissances scolaires. Mais non. On invente l'histoire de 680 pièces de 5 francs retirées de la circulation avec des pièces de 2 fr., 1 fr. et 0 fr. 50 au titre de 0.835, et représentant une valeur de 15.000 francs, et ayant perdu un cinquantième de leur poids, et transformées en pièces de 0 fr. 50, etc., etc. Cela rendrait fou un régent de la Banque de France. Je me souviens de problèmes analogues où deux robinets coulent pendant une heure trente-six minutes, débitant soixante-dix-huit litres d'eau, avec un troisième robinet qui, ne coulant que pendant une heure quatorze minutes..., et les robinets se suivent, ne se ressemblant pas. En fin de compte on demande quelque chose comme ça : « Etant donné le débit de ces robinets, dites-nous combien de dents possède à la mâchoire supérieure la petite nièce du robinettier qui est l'aînée d'une famille de douze enfants ? »

Ah ! problèmes des robinets, que de jolis sommeils de jeunesse vous avez vilainement troublés par vos cauchemars affreux ! Dors tranquillement à l'abri de ces fontaines arithmétiques, mon petit Jack. Apprends à te remuer dans l'existence, à ne pas de faire écraser par les « autos », à te servir du téléphone, à ne pas te laisser voler quand on te rend de la monnaie, à faire audacieusement une démarche nécessaire... Ça vaut bien un brevet élémentaire !

WILL.

Hier & Aujourd'hui

M. le Général Picquart à Roubaix

Par ministère d'huissier : 25 juin 1909.

Monsieur Desmons,

Rédacteur au « Réveil du Nord », et à « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing ».

Vous publiez, sous votre signature, dans le numéro de ce matin, un article qui n'est qu'un tissu d'inexactitudes, pour employer un terme parlementaire. En langage courant de fabricant roubaisien, cela s'appellerait « un tissu de mensonges ».

Vous dites que j'ai donné ou laissé donner par une de nos firmes, une somme de 20.000 francs à la Patrie Française. Je n'ai pas donné ni laissé donner un rouge liard. Il n'en fut d'ailleurs jamais question.

Bien plus, quand M. de Marcère vint dans le Nord pour lever des fonds,

j'ai éconduit catégoriquement M. de Marcère et si vous voulez vous donner la peine de reprendre la collection du « Matin » du 18 décembre 1904, vous y retrouverez les termes énergiques que j'ai tenus en conversation. J'y déclarai que j'étais beaucoup plus près du bloc

que de la Patrie Française.

Vous inventez un autre roman quand vous dites que nous n'avons pas reçu à la mairie les sociétés la Roubaisienne et l'Ancienne au retour des concours.

Ce n'est pas moi, c'est bien vous qui chaussez les sandales de Scapin et débitez des fourberies.

Nous avons toujours accueilli nos sociétés, nos belles sociétés la Roubaisienne et l'Ancienne avec effusion. Elles n'ont pas de meilleurs amis que mes adjoints et moi.

Non, vous divaguez, soit que vous ayez pris vos renseignements auprès d'une poignée de ratés, soit que vous ayez forgé votre article d'un ramassis de ragots.

La vérité, c'est qu'il y a à Roubaix un quarteron de gens du « pays des mufles », qui veulent attiser les querelles, même les jours où la trêve est de commande et qui entendaient siffler le ministre de la Guerre, *qui, par sa* qualité et ses fonctions, représente devant l'immense majorité des Roubaisiens, la France, la Patrie et la République. Cela suffit à mettre hors d'eux-mêmes les fidèles accolytes du jeune Guesde, qui se faisait condamner dernièrement à Paris pour avoir sifflé à roulettes M. Clemenceau *et ses ministres allant inaugurer* le monument Floquet.

Quelle excuse allez-vous trouver à leur attitude à Paris, alors que vous la proclamez de bonne guerre à Roubaix ?

Vous n'êtes pas de notre ville, Monsieur, et c'est la seule excuse que je vous trouve à employer *votre plume à si basse besogne.*

Veuillez insérer ma protestation indignée et croire aux sentiments de justice que je vous prête encore en mettant la vérité sous son vrai jour.

Eugène MOTTE,
Maire de Roubaix.

Par surcroît, vous saurez que j'ai toujours été suspect de dreyfusisme, tant je fus circonspect en cette affaire, dont personne n'avait en mains les éléments, sauf les juges, et alors que tout le monde voulait trancher du juge sans pouvoir étayer son jugement. De tout temps, j'ai combattu contre toute querelle de classes, de races, de religion et Roubaix a échappé à la fièvre chaude qui atteignit tant de villes.

Extrait de nos dépêches, n° du 26 juin :

M. le général Picquart vient de désigner M. le *général Davignon, commandant le 1er corps* d'armée, pour représenter le gouvernement à la 2e fête régionale de gymnastique, qui doit avoir lieu à Roubaix, les 3, 4 et 5 juillet prochains.

CHRONIQUE

Le Sang de la Grenade

Dans un coin de la tente, enroulée dans une misérable couverture en loques, Ziza agonise. Devant elle, sa mère, une femme jeune encore, accroupie sur une peau de mouton, file sa quenouille et pleure, impuissante, levant la tête de temps à autre pour regarder la petite malade.

Elle se rappelle combien elle était jolie, dans toute la grâce de ses quinze ans, déjà presque une femme. Elle avait de beaux yeux, si longs et si doux, un nez à la courbe si délicate, une bouche si adorable ! Et c'est à peine si elle était reconnaissable, maintenant, tant son visage était amaigri, ses prunelles vitreuses ! Si jeune encore, elle allait mourir, minée par la terrible fièvre, sans avoir seulement connu la vie.

Un râle plaintif la secouait sans cesse. Peu à peu, Ziza s'affaiblissait, la souffrance devenant plus forte, et ce râle se transformait en un gémissement étouffé.

Dans l'ombre, assis sur un sac d'orge, à côté du piquet central soutenant la maison de toile, Mansour, le père, contemple le visage de son enfant et baisse misérablement la tête, le front dans ses mains, abîmé dans une profonde et muette douleur.

Mais, tout à coup, Ziza se réveille, ouvre de grands yeux brillants, qui, déjà, voient dans l'autre monde, et pousse un gémissement :

— A boire !

— Mansour, dit la mère péniblement, donne de l'eau dans la « settla ».

L'homme abandonne ses tristes songes, prend une peau de bouc suspendue au mât de la tente, remplit une petite casserole de fer battu, puis soulève la tête de son enfant.

Ziza boit le liquide avidement à longs traits, et, brisée par cet effort, retombe sur la natte

— Ah ! Naoua ! s'écrie Mansour, abandonnant ses bras maigres le long de sa gandourah sordide Par Allah miséricordieux, je donnerais tout ce que je possède... je donnerais ma vie... pour sauver ma fille !

— Ah ! mon homme ! répond Naoua, console-toi ! Hélas ! la maladie de ton enfant me remplit aussi le cœur de chagrin. Mes entrailles tressaillent lorsque j'entends ses douloureux gémissements... Allah seul est le maître de notre existence... lui seul commande... Il ne faut espérer qu'en lui !.

— Que le souverain, à l'heure du jugement, ait pitié de nous ! s'écrie Mansour d'une voix angoissée.

Doucement, il s'approche de sa fille, la contemple avec une immense pitié et murmure tout bas :

— O Ziza, charme de mes yeux, espoir de mes jours, rêve de mes nuits, regarde-moi ! je suis ton père, Mansour ben Amor. Me reconnais-tu?... Voyons... demande... Que veux-tu pour te guérir ?

— Père, dit la malade à cette voix qui lui était douce, en fixant ses prunelles hagardes sur Mansour.., j'ai soif encore... je veux... je veux des grenades... Donne-moi de belles grenades...

Elle se tut, à bout de souffle, ferma ses paupières et s'abîma dans sa souffrance

— O Dieu miséricordieux, toi qui fis le ciel et la terre... s'écrie l'homme, que vais-je faire ?... Conseille-moi... Il me restait quelques francs et j'ai dû les donner à l' « aquem » en paiement d'une amende.. Mon coffre est vide.. Où trouver de l'argent pour acheter des grenades ? Toi qui vois tout, tu le sais...

Il éclate en sanglots, se déchirant le visage avec les oggles.

L'immense douleur de Mansour, un montagnard des Ouled-Moumen, l'avait vraiment magnifié, en dépit d'une vieillesse prématurée qui avait éteint la vigueur de ses traits, la beauté de son dur regard. Morne, ses yeux allaient de Ziza, sa fille, à Naoua, sa femme, aux prunelles noires et au teint pâle comme une nuit d'été.

— Des grenades ! gémissait toujours la malade d'une voix mourante... des grenades !...

Exaspéré par son impuissance, Mansour enfonçait ses ongles plus profondément dans ses joues basanées, et, chaque fois que la plainte de Ziza retentissait : « Des grenades... des grenades... » il lui semblait qu'un *poignard* pénétrait dans sa poitrine où qu'un aigle lui déchirait le cœur.

Tout à coup, une idée traverse son cerveau. Il saisit la main brûlante de la jeune fille, et, d'une voix douce mais résolue :

— O ma Ziza, par Allah qui nous voit et nous guide, je te rapporterai des grenades ! Oui, dit-il à sa femme qui le regardait, anxieuse, qu'Allah me fasse mourir si je ne rapporte *pas des grenades* à ma fille !

Il jeta son burnous sur ses épaules, prit un sac et sortit.

La lune brillait, voilée parfois de gros nuages qui absorbaient sa clarté. Le vent soufflait dans les oliviers ; Mansour, écrasé, allait lentement, songeant à sa fille malade et à la promesse qu'il lui avait faite de rapporter les fruits désirés.

Sans se soucier des ornières et des silos qui bâaient sous ses pas, il marcha à travers champs et arriva bientôt aux premières maisons de Tarja. Il traversa le village la tête baissée. Dans un café maure, des femmes couvertes de broderies dansaient au son des tambourins et des darboukas ; plus loin, des Maltais s'injuriaient.

Mansour hocha la tête, hâta le pas et s'enfonça dans l'ombre. Il traversa le cimetière arabe, dont les tombes sommaires le firent tressaillir. Pieusement, il se toucha le front et baissa sa main en murmurant :

— O les ombres, reposez en paix !

Il était maintenant en pleine campagne et s'engageait droit devant lui, entre deux haies de jujubiers. Il marcha, il marcha. Un chacal fit entendre son cri, dans le lointain ; fatigué, le père de Ziza s'assit sur une pierre et réfléchit.

En face de lui s'étend le jardin du caïd. Il contemple un instant la magnifique ordonnance des oliviers au feuillage sombre, puis ses yeux vont aux grenadiers. Oh ! ces jolis fruits jaunes désirés par Ziza qui, là-bas, gémit de douleur dans la misérable tente ! Il y a là de quoi la rendre heureuse... Le caïd en aura encore assez.

Mais le ciel est puissant, il pourrait en résulter du mal.

La voix plaintive du chacal retentit de nouveau et le tire de sa rêverie.

— Père... des grenades... des grenades...

L'accent de la pauvre Ziza lui revient à l'oreille. Il n'hésite plus.

Il se baisse, écarte délicatement les épines de la haie de cactus, puis se met à ramper. Il est dans le jardin du caïd.

Sous la pâle clarté de la lune, le feuillage souple des oliviers et des grenadiers bruissait doucement, en une charmante mélodie. Mansour s'arrête, écoute. Seul, le vent du soir, passant dans les branches, trouble le silence. Puis, au loin, très loin, là-bas, dans la plaine, un chien se met à hurler.

Le calme le plus profond, le plus grand silence planaient sur le jardin. Mansour reprit courage. Avisant un grenadier dont les feuilles brillaient sous la lune, il cueillit les grenades et les jeta rapidement dans son sac.

Mais il tressaillit. Etait-ce le vent qui faisait ainsi craquer les branches menues et les feuilles tombées sur le sol ?

A quinze pas de lui, une voix ferme se fait entendre :

— Qui est là ?

Mansour, tremblant, reconnaît la voix d'Ahmed ben Belkassen qui, la nuit, veillait sur le jardin du caïd.

Rapidement, sans mot dire, il jette le sac sur son épaule et s'enfuit. Le garde l'aperçoit et, l'ayant rejoint, veut saisir le burnous et le sac de grenades.

Mansour abandonne son butin et reprend sa course ; mais Ahmed continue sa poursuite.

— Par Allah ! ô mon frère, supplie Mansour, laisse-moi, je t'ai rendu les grenades. Je ne te dois plus rien.

—Arrête, chien, fils de chien, répond le garde en courant, où je te tue !

Mansour s'enfuyait toujours. Un éclair zébra l'obscurité ; une détonation retentit, terrible, dans le calme de la nuit, répercutée par les échos de la montagne. Au loin, dans les douars apeurés, les chiens se turent. Ahmed s'arrêta.

— Le plomb ne l'a pas atteint, prononça-t-il. Que la volonté de Dieu soit faite... Qu'il ait la vie sauve !

Il se dirigea vers le sac abandonné par Mansour, le chargea sur son dos et rentra à son gourbi.

Sa nuit fut agitée. Il se retournait sur sa natte, agacé, et murmurait :

— Comment ai-je pu le manquer ? La nuit était claire, la poudre était bonne, mon « mangroun » porte bien... J'aurais dû lui flanquer la charge en plein dos.

Au premier rayon du soleil, il était debout et se précipitait vers les grenadiers.

— J'étais ici... près de cette pierre... lui, le voleur, dans cet arbre. Il est parti comme ceci...

Sa face devint radieuse.

— Gloire à Dieu, le seul puissant ! j'en étais sûr... j'ai bon œil ; je l'ai blessé, voilà son sang sur la terre.

En effet, de larges taches rouges maculaient le sol par endroits.

Tel un chien poursuivant la gazelle craintive ou le lièvre mourant, Ahmed suivit les traces. Elles traversaient la haie rustique et pénétraient dans un champ de blé. Les épis froissés traçaient un vague sentier ; Ahmed s'y engagea.

A quelque distance, couché dans l'or de la moisson nouvelle, il vit une forme blanche et reconnut Mansour. Il voulut le soulever, sa tête retomba pesamment : il était mort.

Alors, le garde exulta :

—Dieu l'a voulu ainsi. Que sa volonté soit faite ! Je suis content de mon coup.

Et il s'en fut conter l'affaire au caïd.

On chargea Mansour sur une araba rouge, traînée par un maigre cheval, et on le conduisit à sa tente. La route était mauvaise, les ornières nombreuses ; avec les chocs successifs, la blessure s'ouvrit ; le sang traversa la gandourah, s'élargit sur la laine blanche du burnous et tomba sur la terre en larmes rouges.

Arrivés devant la demeure du mort, les Arabes qui conduisaient la voiture enlevèrent la dépouille de Mansour et la portèrent dans la misérable tente où Naoua pleurait toujours.

Réveillée par le bruit, Ziza entr'ouvrit les paupières. Elle aperçut son père et la large tache rouge qui empourprait son burnous

— O Yemma, ne pleure plus, prononça-t-elle faiblement, dans une dernier accès de fièvre, en se tournant vers sa mère. Voilà Mansour ,mon père, qui m'apporte des grenades... Mais il les a choisies trop mûres : leur *jus a coulé et taché* son blanc burnous...

Georges BREZOL.

EXTRAIT des minutes du Greffe du Tribunal de première instance séant à Reims

Par jugement rendu contradictoirement en la deuxième Chambre de ce Tribunal jugeant en police correctionnelle le dix-sept février mil neuf cent neuf,

Le nommé Loosveldt Constantin-Romain, âgé de quarante-six ans, négociant en beurres,

Fils de Romain et de Julienne Lagal,

Né à Halluin, arrondissement de Lille (Nord),

le vingt-huit mai mil neuf cent soixante-deux,

Demeurant à Roubaix, rue d'Amsterdam, treizième arrondissement de Lille, département du Nord. A été condamné pour falsification de beurres et mis en vente de beurres falsifiés, commis en octobre mil neuf cent six à Roubaix et à Reims, à quatre mois d'emprisonnement et cinq mille francs d'amende, peines se confondant avec celles antérieurement prononcées par la cour de Douai, par application des articles un, seize de la loi du seize avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, premier, troisième, septième et quinzième de la loi du premier août mil neuf cent cinq.

A ordonné en outre que ce jugement sera, par extrait,

Premièrement : Inséré en première page et à trois reprises, à quarante-huit heures d'intervalle, dans les journaux le *Réveil du Nord*, la *Dépêche*, le *Progrès du Nord*, l'*Echo du Nord*, journaux de Lille, l'*Egalité de Roubaix-Tourcoing* et l'*Eclaireur de l'Est*, de Reims, sans que le coût de chaque insertion puisse excéder cent francs.

Deuxièmement : Affiché au nombre de deux exemplaires, l'un à la porte du domicile de Loosveldt, et l'autre à la porte de la Mairie de Roubaix.

A fait défense à Loosveldt Constantin d'enlever ladite affiche pendant sept jours,

A dit que cette affiche sera imprimée sur format raisin en caractères de un cicéro, que l'entête sera en caractères de dix cicéros gras, le sous-titre en caractères de sept cicéros gras, le nom du condamné et les signatures du Procureur de la République et du greffier, en caractères de trois cicéros gras, l'indication des peines d'emprisonnement et d'amende en caractères de deux cicéros gras, le tout aux frais de Constantin Loosveldt.

N'y ayant appel.

Pour extrait conforme
délivré par le Greffier soussigné,
G. LAURENT.

Vu :
Le Procureur de la République,
Louis BOSSU.

Une Femme meurtrière

A BEAUMONT, AU COURS D'UNE QUERELLE POUR UN CHAT, UNE FEMME TIRE A BOUT PORTANT UN COUP DE REVOLVER SUR UN HOMME ET LE TUE.

Un drame navrant vient de se dérouler à Beaumont, petite commune du canton de Vimy, dans le Pas-de-Calais.

Samedi, vers huit heures du soir, le jeune Caron, âgé de dix ans, demeurant à Beaumont, s'amusait dans la rue.

Tout à coup, il s'empara du chat de son voisin, Jean Boy, 35 ans, mineur, et le lança dans un champ.

Boy, furieux, gifla l'enfant, dont la mère, née Bleuzet Célina, de Vitry-en-Artois, âgée de 45 ans, divorcée, vivant avec Lenezet Charles, 35 ans, terrassier, gifla à son tour le mineur, qui frappa alors le petit Caron avec une scie à main.

Arrivant à ce moment, Lenezet sauta sur Boy. Une lutte s'engagea et les deux hommes roulèrent dans un fossé.

Voyant son époux aux prises avec Lenezet, la femme de Boy, née Lannes Marie, 33 ans, tira deux coups de revolver qui n'atteignirent personne.

Au bruit des détonations, le terrassier Devolder Henri, 25 ans, de Croix-Wasquehal, sortit, tenant en main un tisonnier, et se précipita au secours de Lenezet, chez qui il logeait.

A cet instant, la femme Boy se jeta au devant de Devolder et lui tira, à bout portant, un coup de revolver.

Après avoir tourné sur lui-même, le malheureux Devolder s'abattit sur le sol. Il était mort.

M. Mallet, garde-champêtre, se rendant à la demeure des époux Boy, mit peu après la femme en état d'arrestation.

Avisés des faits, la gendarmerie et le parquet se sont transportés sur les lieux.

La meurtrière est très bien notée.

Elle a déclaré regretter son acte et dit que, si elle avait tiré sur Devolder, c'est parce qu'elle croyait son mari en danger.

M. le docteur Béhagen, médecin légiste à Arras, a fait l'autopsie du cadavre. Il a constaté que la victime avait eu le poumon gauche perforé ; la mort avait suivi très rapidement l'hémorrhagie interne qui s'était produite.

Ce drame a causé une vive émotion dans la commune.

LE GRAND-PRIX DE PARIS

M. PALLIERES A LONGCHAMP. — LA GRANDE EPREUVE SPORTIVE EST COURUE SANS INCIDENTS. VICTOIRE DE VERDUN.

Paris, 27 juin. — Le Grand Prix de Paris a été couru hier parmi une affluence énorme qui remplissait les tribunes, le pesage et les pelouses.

Les incidents qui se produisirent dimanche dernier à Auteuil ne se sont pas renouvelés et les premières épreuves ont été courues normalement.

L'ARRIVEE DES VANS

Ce matin, dès neuf heures, M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, arrivait à Maisons-Laffitte et au cours d'une conférence avec le capitaine de gendarmerie, le maire et le commissaire spécial Duval, arrêtait les mesures de précaution en vue de protéger le transport des chevaux de courses à l'hippodrome de Longchamp. On décidait notamment que le départ des vans portant les chevaux des écuries de Maisons-Laffitte aurait lieu à onze heures, au pont de Sartrouville, en face du château.

Après cette conférence, le préfet a reçu une délégation du syndicat des lads et garçons d'écurie.

Celle-ci lui a dit que les pourparlers engagés hier par MM. Ruau et Viviani avec les représentants des sociétés de courses leur donnaient confiance, mais qu'il fallait aboutir : passé jeudi, si les négociations n'avaient pas donné des résultats satisfaisants, le sabotage recommencerait. En tout cas, la délégation a renouvelé l'engagement pris par le syndicat d'observer aujourd'hui une correction parfaite.

La délégation partie, M. Autrand s'est entretenu avec les entraîneurs.

Au sujet des revendications du personnel des écuries, les entraîneurs ont déclaré qu'il leur serait difficile de les satisfaire à la fois sur la question des salaires et sur la question des assurances contre les accidents.

A onze heures, huit vans se trouvent réunis au pont de Sartrouville. Il en manque un certain nombre au rendez-vous. Mais on décide de partir sans les attendre. Les huit vans s'ébranlent à la queue leu-leu, escortés par la gendarmerie de Seine-et-Oise.

Les vans de Maisons-Laffitte sont arrivés à Longchamp à une deure dix.

Du côté de Chantilly, le transport s'est effectué également sans encombre. Dans le train de six heures quarante-trois on avait embarqué 21 chevaux, dont cinq engagés dans l'épreuve du Grand-Prix. Toute cette cavalerie, débarquée à neuf heures quarante-cinq à la gare du Puteaux-Suresnes, a été conduite à l'hippodrome sous la protection de trente gendarmes et de trois commissaires.

Enfin, les chevaux de l'écurie Vanderbilt ont été amenés de Poissy par van automobile à onze heures vingt.

A une heure et quart, le paddock avait reçu tous ses hôtes.